



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB 10.08.2023

Numéro de publication: HR01-1005814196

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées Fondation Alfred et Lucette Tonetti, Yverdon-les-Bains

Fondation Alfred et Lucette Tonetti

Rue d'Orbe 22

1400 Yverdon-les-Bains

Fondation Alfred et Lucette Tonetti, à Yverdon-les-Bains, Rue d'Orbe 22, 1400 Yverdon-les-Bains, CHE-234.366.316. Nouvelle fondation. Acte de fondation: 03.07.2023. But: la Fondation a pour but de promouvoir la recherche historique et sociopolitique dans les domaines de la musique classique, de la littérature, de l'architecture, de la sculpture et de l'art pictural en Europe entre 1870 et 1940 (période de la IIIème République Française). La Fondation atteindra son but par les moyens que son Conseil juge appropriés, notamment par: -la création et la gestion d'un Centre de recherche, le cas échéant d'un musée, -l'organisation de congrès et autres forums réunissant des chercheurs, -le financement de projets effectués notamment en collaboration avec des instituts d'enseignements universitaires, -le soutien à l'enseignement supérieur, soit en particulier les Universités, les Hautes Ecoles et Instituts de recherche qui puissent y être assimilés, cela en Suisse et à l'étranger, -l'octroi de bourses à des étudiants, doctorants et autres chercheurs universitaires ou assimilés, -la publication de travaux scientifiques, notamment au moyen d'une publication annuelle, -la création et la diffusion d'un support de musique classique sous un label propre, -le soutien ponctuel à des manifestations culturelles mettant en valeur les arts sous la IIIème République Française. La fondation veillera à entretenir, notamment par des arrangements floraux, la sépulture de la fondatrice et de son mari. La fondation n'aura aucun but lucratif. La Fondation est en droit d'exercer toutes activités nécessaires à l'accomplissement de son but. Elle peut créer d'autres fondations ou personnes morales. Elle peut acquérir des biens immobiliers. Les fondateurs se réservent expressément la possibilité de faire modifier le but par l'autorité de surveillance, en application de l'article 86a CC. Tonetti Lucette, de Chamblon, à Rances, présidente, avec signature collective à deux, Fang Yu, de et à Pully, avec signature collective à deux, et Pfister Loïc, de Zürich, à Saint-Sulpice (VD), avec signature collective à deux, sont membres du conseil de fondation. Organe de révision: BfB Fidam révision SA (CHE-106.054.851), à Renens (VD).

Registre journalier no 12736 du 07.08.2023

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud